Procès-verbal
Conseil d'établissement
École primaire Saint-Bernard
Séance ordinaire tenue le 6 juin 2023 à 19h à la bibliothèque de l'école

Présence des membres :		Présent	Absent
Parent	Audrey Cloutier, présidente	X	
	Lucie Perras, vice-présidente	X	
	Valérie Houle-St-Georges, délégué comité parents		X
	Clodie Boyer		X
	Anne-Marie Forest, substitut		X
Personnel	Annie Guérin, enseignante 1re année	X	
	Katia Courchesne, enseignante 1re année	X	
	Martine Lamarre, enseignante 3e année	X	
	Éliane Robillard, secrétaire d'école	X	
	Rachida Chaala, technicienne en SDG	X	
	Cynthia Thomas, directrice	X	
Communauté			
Invité			

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue**
   Ouverture de la séance à 18 h 04.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution 22-23.40

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lucie Perras **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. **Questions du public (15 minutes)**
   Aucun public

4. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2023**

Résolution 22-23.41

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Guérin **QUE** le procès-verbal du 9 mai 2023 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. **Suivis au procès-verbal de la réunion du 9 mai 2023**
   Aucun suivi

6. La parole aux partenaires

6.1. Présidence

Mme Audrey Cloutier remercie les membres du CÉ de leur participation.

6.2. Direction

6.2.1. Liste des effets scolaires et des fournitures scolaires

Résolution 22-23.33

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Katia Courchesne **QUE** la liste des effets scolaires soit approuvée tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité

Résolution 22-23.34

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Éliane Robillard **QUE** la liste des fournitures scolaires soit approuvée tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité

6.2.2. Projet éducatif

Résolution 22-23.35

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rachida Chaala **QUE** le projet éducatif soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6.2.3. AGA 14 septembre 18 h 45

Les membres du personnel de l'école ont choisi de faire l'assemblée générale de parents le 14 septembre à 18 h 45.

6.2.4. Levée de fonds 23-24

Résolution 22-23.42

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Cloutier **QUE** les frais de l'activité de fin d'année au coût de 1408,44$ pour la location de jeux par l'entreprise Inter Généraction soit débités du fonds à destination spéciale F2223.

Adopté à l'unanimité

Résolution 22-23.36

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Guérin **QUE** la campagne de financement « Vente de fromages Kaiser » se déroule du 1er au 17 novembre 2023. Cette campagne servira à financer des activés ludiques, des sorties scolaires et l'achat de matériels pour tous les élèves.

Adopté à l'unanimité

Résolution 22-23.37

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lucie Perras **QUE** la campagne de financement « Vente de chocolat de Pâques » se déroule du 12 au 29 février 2024. Cette campagne servira à financer des activés ludiques, des sorties scolaires et l'achat de matériels pour tous les élèves.

Adopté à l'unanimité

6.3. Enseignants

Aucun message.

6.4. Responsable du SDG

6.4.1. Volet financier SDG

Résolution 22-23.38

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Martine Lamarre **QUE** le volet financier du SDG soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6.4.2. Volet financier SDM

Résolution 22-23.39

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Guérin **QUE** le volet financier du SDM soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7. Travaux du CÉ pour le rapport annuel 2020-2021

Le rapport annuel sera complété par la présidente Mme Audrey Cloutier et la direction Mme Cynthia Thomas avant le départ de celle-ci. Il sera présenté au premier CÉ 23-24 pour approbation.

8. Assemblée générale 2023-2024

Voir le point 6.2.3

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19 h 41.

Cynthia Thomas
Directrice

Audrey Cloutier
Présidente